

raient cette fête. Mais ces honorables messieurs n'ont pas su profiter de l'occasion et nous ne saurions nous attendre à les voir la suivre si elle se présente.

Mais le point important pardessus tout c'est que l'on a rendu le gouvernement plus fort. L'entrée de sir Charles Tupper dans le gouvernement a fait disparaître la gaieté des messieurs de la gauche. L'acquisition de mon honorable ami, l'honorable M. Desjardins, a aussi rendu plus fort le gouvernement car M. Desjardins est non seulement un homme de talent mais, comme le sait trop bien le chef de l'opposition, il représente un élément puissant dans Québec.

Eh bien ! M. l'Orateur, nous avons un gouvernement plus fort, et ce qui s'est passé aujourd'hui, prouve, je crois, que nous avons une opposition plus faible.

M. DAVIES (I.P.-E.) : Je suis sûr, M. l'Orateur, que mon honorable ami, le chef de l'opposition, et mon honorable ami à ma gauche (sir Richard Cartwright) doivent regretter amèrement de n'avoir pu, dans cette circonstance, faire des discours assez intéressants pour flatter le goût de l'honorable député d'Assiniboia (M. Davin).

Cet honorable député nous a dit qu'il ne méprisait rien tant que les impromptus étudiés et les traits d'esprit longuement préparés. Cela ne m'étonne pas, M. l'Orateur, car l'honorable député a, plus que personne, donné à la Chambre des excès de ces choses.

Il y a quelques années, je crois me rappeler, l'honorable monsieur entreprenait un pèlerinage à Stratford après avoir préparé une savante et brillante conférence qu'il devait faire en public dans cette ville, œuvre semée d'esprit, et qui, plus est, de nombreuses interruptions de la part de jeunes garçons qui étaient à l'instant confondus. Pour une raison ou une autre, l'honorable monsieur ne s'est pas rendu à destination. Néanmoins, nous avons eu fidèlement rapportés, dans les colonnes du *Citizen*, le lendemain matin, les impromptus soigneusement étudiés qui n'avaient pas même été lus. Ce rapport contenait les interruptions des jeunes gens et les brillantes répliques du conférencier, les applaudissements accueillant chaque brillant impromptu et la plus belle des péroraisons jamais entendues dans le pays. Je ferai observer en passant que l'honorable député ne s'était rendu qu'à mi-chemin, sommant paisiblement le reste du temps dans une ville voisine.

Qu'un discours plaise ou non, cela est grandement une matière de goût, mais des centaines de députés qui composent cette Chambre et qui ont entendu l'attaque faite par l'honorable chef de la gauche et l'honorable député d'Oxford-sud (sir Richard Cartwright), il en est peu, je crois, qui n'aient senti que ces discours étaient aussi forts, aussi efficaces et aussi vrais que permet d'en faire la langue anglaise. Si ces honorables messieurs n'ont pas plu à leurs adversaires, ils peuvent du moins se flatter d'avoir plu à leurs amis et à tout homme indépendant. Certains hommes peuvent attacher peu d'importance au fait, l'honorable député d'Assiniboia peut considérer comme insignifiant, le fait que l'on expose dans cette chambre des actions trompeuses, déshonorantes, fourbes et fausses, mais cela importe beaucoup à tout homme honnête du Canada.

L'honorable député d'Oxford-sud (sir Richard Cartwright) a, je crois, parfaitement défini la situa-

M. DAVIN.

tion lorsqu'il nous a représenté ces honorables messieurs comme formant la *Royal Ottawa Low Comedy Troupe*.

Je connais trop l'honorable député d'Assiniboia pour vouloir lui dire des injures, mais je regrette qu'il se soit abaissé à jouer le rôle de saltimbanque dans cette troupe. Ce n'est pas là son rôle habituel, et je ne crois pas non plus qu'il ait gagné les applaudissements ordinaires. Je lui conseillerais d'abandonner le rôle qu'il a joué aujourd'hui.

L'honorable député nous dit que la pratique veut que les ministres ne soient choisis qu'en considération de leur importance, de leur valeur intellectuelle, et de leurs qualités comme gentilshommes. Pourquoi l'honorable député ne nous a-t-il pas expliqué pourquoi sir John Macdonald, sir John Abbott, sir John Thompson et sir Mackenzie Bowell avec qui il a siégé dans cette chambre n'ont jamais découvert chez lui ces éminentes qualités.

Je dirai à l'honorable député que la situation n'en est pas une au sujet de laquelle on doit rester muet, et elle a, je crois, été habilement définie par mon honorable ami. Vous feuillerez en vain les pages de l'histoire de notre pays pour trouver un précédent, ou une crise semblable à celle que nous venons de traverser.

Voilà sept hommes qui abandonnent le gouvernement, proclamant ouvertement qu'ils ont agi de la sorte parce que leur chef était incompetent et inhabile. Et vous voyez ces sept hommes revenir au gouvernement et se ranger sous la bannière de cet incompetent, de cet inhabile, et qui demandent au pays de croire que nous avons un gouvernement fort qu'il faut appuyer. Où, M. l'Orateur, peut-on trouver un cas semblable dans l'histoire du Canada ou de tout autre pays ?

L'honorable monsieur qui dirige la Chambre aujourd'hui, nous a dit que l'intérêt public seul avait motivé la démission de ces messieurs, et que l'intérêt public seul motivait leur retour au ministère. Mais l'honorable ministre a oublié, de fait, que les raisons qui ont motivé la démission de ces messieurs ont été exposées dans la déclaration lue dans cette chambre par l'honorable ministre des Finances son nom et au nom de ses collègues, et que ces raisons diffèrent entièrement de celle que l'honorable député nous a donnée aujourd'hui.

M. l'Orateur, je suis heureux de voir que l'honorable ministre, au début de ses observations, ait apporté à sa déclaration une restriction, comportant que le document officiel dont il a donné lecture avait l'*imprimatur* et la sanction de Son Excellence. Je suis heureux, dis-je, de voir qu'il ait apporté cette restriction, autant que la déclaration affecte l'attitude prise par Son Excellence ; car, abstraction faite de cette restriction, la déclaration dont il a donné lecture, contient une affirmation de faits contraire à la vérité—à moins que l'honorable ministre ne soit en mesure d'admettre que l'ex-ministre des Finances a fait, l'autre jour, à la Chambre, une déclaration contraire à la vérité. Les deux déclarations se contredisent mutuellement. Que comporte la déclaration dont on a donné lecture à la Chambre l'autre jour ? Les ministres démissionnaires, affirment que, nonobstant le fait qu'ils fussent entrés au pouvoir en proie à bien des doutes sur la question de savoir si le premier ministre serait à la hauteur de la situation, et qu'ils eussent travaillé de concert et loyalement à rendre le cabinet fort et puissant, ils ont fini, toutefois, par constater que le chef du cabinet